PROCES-VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Date de la convocation: 27 MARS 2024 Date de publication: 27 MARS 2024

Séance ordinaire du HUIT AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le huit avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents: Mmes BORONAT Virginie, CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROL Yves

Mme NEYROUD Aurélie

procuration à Mme CORTESE Marie-Andrée

M. ROCHETTE Christian

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Virginie BORONAT est désignée secrétaire de séance.

2. ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 MARS 2024

Le procès-verbal est arrêté à l'unanimité.

3. VOTE DES COMPTE-ADMINISTRATIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Sur présentation de Mme Marie-Andrée CORTESE, Vice-Présidente de la commission « Finances », le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. François BALANSARD, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 dressés par M. Bertrand MONDET, Maire, DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif ainsi résumé :

BUDGET COMMUNAL

	Investissement		Fonctionnement		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Résultats 2022	761 788.27 €		536 874.34 €		
Opérations de l'exercice	509 984.15 €	565 279.22 €	1 802 142.58 €	1 335 109.03 €	
Totaux	1 271 772.42 €	565 279.22 €	2 339 016.92 €	1 335 109.03 €	
Résultats de clôture à reporter au BP 2024	+ 706 493.20 € + 1 003 907.89		7.89 €		
Restes à réaliser		60 368.00 €			
Résultat global cumulé	+ 1 650 033.09 €				

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

	Investissement		Fonctionnement		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Résultats 2022	564 496.40 €		207.17 €		
Opérations de l'exercice	152 765.00 €	225 421.43 €	275 714.28 €	275 762.73 €	
Totaux	717 261.40 €	225 421.43 €	275 921.45 €	275 762.73 €	
Résultats de clôture à reporter au BP 2024	+ 491 839.97 €		+ 158.72	€	
Restes à réaliser		14 619.00 €			
Résultat global cumulé	+ 477 379.69 €				

Et AFFECTE les résultats comme suit :

BUDGET COMMUNAL: solde d'exécution à affecter au 31/12/2023 → 1 003 907.89 €

Affectation obligatoire:

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) 0.00 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserves (c/1068)

0.00 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 1 003 907.89 €

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT: solde d'exécution à affecter au 31/12/2023 → 158.72 €

Affectation obligatoire:

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) $0.00 \in$

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserves (c/1068) 0.00 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 158.72 €

4. VOTE DES COMPTES DE GESTION 2023

Après avoir entendu le Maire confirmer la totale cohérence des comptes de gestion 2023 présentés par le Trésorier Payeur avec les comptes administratifs 2023 de la Commune, le Conseil Municipal les VALIDE.

5. VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE 2024

Le Conseil municipal DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024, comme suit (sans évolution depuis 2017):

Taxe foncière sur les propriétés bâties	32,01
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42,61
Taxe d'habitation	7,27

Il est précisé que les bases d'imposition augmentent en raison de l'inflation, ce qui engendre une hausse de l'impôt pour le contribuable.

6. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Après avoir entendu Mme Marie-Andrée CORTESE, Vice-Présidente de la commission « finances » présentant les décisions de la commission sur les perspectives budgétaires pour l'exercice 2024,

Le Conseil Municipal VOTE les budgets primitifs 2024 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

BUDGET COMMUNAL

	RECETTES	DEPENSES 2 774 607.89 €	
FONCTIONNEMENT	2 774 607.89 €		
INVESTISSEMENTS	2 847 091.09 €	2 847 091.09 €	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés
		200	cumulées au 01/01/N				dans le cadre	hors AP
							d'une AP	
104	PLANTATIONS		208 424,65	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
111	ECLAIRAGE PUBLIC		455 436,50	0,00	50 000,00	50 000,00	00,00	50 000,00
126	AGRANDISSEMENT		49 842,12	2 400,00	497 600,00	497 600,00	0,00	497 600,00
	CIMETIERE				11.50-106574	10010100000		0.00
127	GROUPE SCOLAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	ELECTRIFICATION		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	MATERIEL		825 247,94	900,00	51 100,00	51 100,00	0,00	51 100,00
137	PLU		78 839,34	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
138	VOIRIE		00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
154	BATIMENTS DIVERS		821 300,26	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
161	MAIRIE		216 550,00	50 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00
164	AMENAGEMENTS		401 503,07	6 762,00	0,00	0,00	0,00	00,0
167	TOURISTIQUES ITINERAIRES DE RANDONNEE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	PARKING LA GIRARD		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
169	ZONE POUR		0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	VEGETAUX ZI		0,00	57.74-50.00				
170	AIRE DE JEUX DU		00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RAFOUR		CO 577 41	306.00	5 694,00	5 694,00	0.00	5 694,00
96	TERRAINS		60 577,41 2 833 637,52	60 368.00	1 776 394,00	1 776 394,00	0.00	1 776 394,00
	TOTAL		2 833 637,52	60 366,00	1110 334,00	1170 334,00	0,00	

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	295 858.72 €	295 858.72 €
INVESTISSEMENTS	668 839.97 €	668 839.97 €

Dont opérations d'investissement :

Chap / art (1)	Libellė (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	250 000,00	180 000,00	180 000,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	250 000,00	200 000,00	200 000,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	100 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des dépenses d'équipement		600,000,00	560 000,00	560 000,00

7. RESSOURCES HUMAINES: CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

Après avoir entendu la nécessité de renforcer l'équipe des services techniques municipaux pour la saison d'été 2024 le Conseil Municipal DECIDE, conformément à l'article L 332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique Territoriale, de créer un emploi non permanent (saisonnier) d'agent polyvalent des services techniques :

- grade d'adjoint technique de catégorie C,
- à temps complet,
- pour la période de 13 mai au 18 octobre 2024.

8. LOCATION APPARTEMENT BATIMENT LAPOSTE

Le Conseil Municipal:

- ✓ PREND ACTE du diagnostic immobilier avant location réalisé le 1^{er} mars 2024 par la société Francis PENT SARL,
- ✓ DECIDE de louer ce bien,

- ✓ FIXE le montant du loyer mensuel du lot comprenant un appartement de type T4, un garage et le jardin attenant à 580,00 € (Cinq-cent-quatre-vingt euros). Le loyer sera révisé annuellement selon l'indice en vigueur.
- ✓ FIXE le montant des charges mensuelles (chauffage / hors eau et électricité) à 30,00 € (trente euros)
- ✓ AUTORISE le Maire à établir et signer le bail locatif correspondant.

9. CONVENTION DE SERVITUDE RTE

Le Maire donne lecture de la convention de servitudes RTE/COMMUNE concernant la liaison électrique souterraine à courant continu à 320 000 volts SAVOIE-PIEMONT située Parcelle D 3360, Les Verneys

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention ci-dessus détaillée.

10. QUESTIONS DIVERSES

- <u>JOHNSON ELECTRIC</u>: Une procédure de cessation d'activité est en cours, à l'initiative de la direction de l'entreprise. Le CSE et les 54 employés concernés ont été informés. La perte de marchés à l'horizon 2025 et l'éloignement géographique des clients serait à l'origine de cette décision.

Le Maire, Yves ROL, Christian ROCHETTE, Emilie BONNIVARD, Mme la Sous-Préfète et Maurienne

Entreprises ont été reçus à l'usine.

La société Alixio est chargée de prospecter pour la reprise du site et des salariés. Sa mission durera 6 mois.

Les élus suivent attentivement ce dossier.

Cette information rappelle la nécessité de travailler à l'installation d'acteurs économiques pour maintenir de l'activité sur la commune. Actuellement, l'emploi n'est pas un problème dans la vallée en raison du Lyon-Turin mais il faut penser à l'après chantier.

- <u>REMILIEN</u>: Virginie BORONAT félicite l'ensemble des personnes qui ont rédigé le bulletin municipal dont elle souligne la qualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

ARRET DU PROCES-VERBAL
Remarques des membres du Conseil Municipal:
Arrêté le : 23 MAI ZOZL
Publié le: Z7 mai zozi

Le Maire,
Bertrand MONDET

La secrétaire de séance, Virginie BORONAT

4